



***Travaux d'aménagement de la traversée
cyclable avale de Chambéry***

Lot 1 (VRD)

Avenant N°1 au marché F17045

ENTRE :

La Communauté d'agglomération Chambéry métropole-Coeur des Bauges, située 106 allée des Blachères - 73026 Chambéry cedex, représentée par Madame Josiane Beaud, vice-présidente en charge de la multimodalité, des transports, des déplacements et du schéma de déplacements, dûment habilitée à signer cet avenant, par décision n° 108-18 du Bureau du 12 juillet 2018,

d'une part,

ET

Le groupement d'entreprise BLONDET TP / PL FAVIER, dont l'entreprise BLONDET TP (235 rue de la Prairie – 73420-VOGLANS) est mandataire, titulaire du marché F17045 pour la réalisation des travaux d'aménagement de la traversée cyclable avale de Chambéry (Lot 1 : VRD), représentée par.....,

d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

I - Présentation de l'opération

Le marché consiste en la création d'une piste cyclable le long de la Leysse, avec reprise des cheminements piétons et réadaptation des stationnements. Un maillage avec la piste Bon Pasteur est assuré par la création de pistes mono-directionnelles sur l'avenue du maréchal Leclerc.

L'agglomération profite de ces travaux pour reprendre le tapis d'enrobés sur l'anneau du giratoire Leclerc et le quai des Allobroges (entre le carrefour Allobroges et giratoire Leclerc).

Des travaux de mise en conformité des quais de l'arrêt de bus « Gambetta » seront également réalisés en parallèle.

Le présent avenant concerne le lot n°1 : Voiries et réseaux divers, revêtements, terre végétale (marché F17045).

II - Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet de rendre définitif des prix nouveaux provisoires notifiés par ordre de service au cours du chantier en apportant la justification de ces prix nouveaux (PN), et d'intégrer des quantités complémentaires pour certaines prestations.

Les prix nouveaux sont détaillés comme suit :

N° prix	Intitulé	Quantité	Unité	Prix unitaire € H.T	Montant H.T
1	Fourniture et pose de caniveaux à grille fonte classe C250, largeur 200ml	109	ML	185,00 €	20 165,00 €
2	Reprise ilot comte vert	1	FT	917,40 €	917,40 €
3	Carottage du muret de la Laysse	7	U	200,00 €	1 400,00 €
4	Reprise place PMR quai des Allobroges	1	FT	1 172,80 €	1 172,80 €
5	Reprise enrobés quai bus	1	FT	964,20 €	964,20 €
6	Reprise de voirie devant arrêt de bus	1	FT	876,00 €	876,00 €
7	Travaux de traitement des bordures enrobés dans giratoire	1	FT	11 293,18 €	11 293,18 €
8	Plus-value rabotage entre 8 et 15 cm	4 288	M ²	2,25 €	9 648,00 €

Plusieurs modifications de travaux, qui sont liées à des modifications de programme et à des adaptations techniques du projet, ont été validées au cours du chantier et ont ainsi entraîné la réalisation de ces prestations nouvelles.

Notamment, il a été constaté lors de l'élaboration des plans de nivellement détaillés en phase d'exécution que le profil en long existant sur le Quai des Allobroges, sections comprise entre le giratoire Maréchal Leclerc et le Pont Gambetta, ne permettait pas d'assurer correctement l'évacuation des eaux de ruissellement. Il a donc été décidé d'une part de modifier ce profil nécessitant une sur profondeur de rabotage (PN 8) et d'autre part de mettre en place un caniveau à grille le long des stationnements pour récupérer les eaux de surface (PN 1).

Il a également été décidé en cours d'opération de déposer les rampants maçonnés situés tout autour du carrefour giratoire Maréchal Leclerc (dans un état de délabrement avancé) pour les remplacer par des rampants en enrobés (PN 7). En effet, un bon nombre de dalles étant descellées et/ou cassées, ces éléments n'auraient pas pu être maintenu en place pendant les travaux de rabotage de l'anneau du giratoire.

Par ailleurs, certaines quantités liées à des prestations initialement prévues au marché ont pu être revues à la hausse ou à la baisse suite à différentes demandes de la maîtrise d'ouvrage.

Au global, ces ajustements conduisent à une plus-value de 38 025,63 € HT, qui se répartit de la manière suivante entre la tranche ferme et les tranches optionnelles :

	montant initial €H.T.	avenant N°1 €H.T.	montant final €H.T.
TF	652 572,33	-597,55	651 974,78
TO1	21 584,00	876,00	22 460,00
TO2	18 184,80	16 878,18	35 062,98
TO3	77 645,00	20 869,00	98 514,00
total	769 986,13	38 025,63	808 011,76

III – Economie du marché

La nouvelle économie du marché F17045 est donc :

	€HT	TVA	€T.T.C
Lot 1 - Marché initial (Tranche ferme et optionnelles)	769 986,13 €	153 997,23 €	923 983,36 €
Avenant n°1	38 025,63 €	7 605,13 €	45 630,76 €
Lot 1 - Marché après avenant n°1	808 011,76 €	161 602,35 €	969 614,11 €

Le montant de l'avenant au marché de travaux s'élève à 38 025,63 € HT correspondant à une augmentation de 4,94 % du montant du lot 1.

Toutes les clauses du marché non modifiées par le présent avenant demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Pour Chambéry métropole-Coeur des Bauges

Pour le groupement BLONDET TP / PL FAVIER

Mme Josiane BEAUD